

Fiche 3

Convention Médecine Staps-Pharmacie

Niveau d'enseignement:
MÉDECINE : DFASM1 et 2
(Compétence générique visée : coopérateur)
PHARMACIE : 5^{ème} et 6^{ème} année de (option officine)
STAPS : L3 APA

Pour les trois filières d'enseignements, et afin d'être en conformité avec les recommandations HAS (1) et l'arrêté relatif à l'ETP (2) de janvier 2015, il est requis un minimum de 40 heures d'enseignement pour pouvoir animer un programme d'ETP.

1. Contexte, définition, principaux concepts :

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a démontré son utilité pour favoriser à la fois une meilleure qualité de vie des patients atteints de pathologie(s) chronique(s) et une diminution des complications aiguës et chroniques liées à ces pathologies. Elle fait partie des éléments inscrits dans la loi Hôpital Patient Santé Territoire (3).

Si la place du médecin généraliste est centrale dans l'accompagnement des patients atteints de pathologie(s) chronique(s), cette loi a également positionné le pharmacien comme apte à délivrer l'ETP, notamment pour favoriser l'observance médicamenteuse, la diminution des complications liées à leur usage, l'amélioration de leur qualité de vie.

La contribution d'autres acteurs promoteurs de santé, notamment les enseignants d'APA-santé (nommés éducateurs médico-sportifs dans certaines régions) s'est avérée également particulièrement intéressante pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des patients et à la promotion de leur santé globale ; ce qui a conduit ces professionnels à travailler en interaction directe avec les médecins et soignants paramédicaux dans le champ de l'ETP, tout particulièrement au sein de réseaux sport-santé, et à se former eux-mêmes à l'ETP. Le rapport de l'AFERO¹ sur l'éducation thérapeutique dans l'obésité réaffirme la contribution des pharmaciens et des enseignants d'APA-santé à l'ETP (4). L'activité physique adaptée contribue en effet à la santé globale (physique, psychique et sociale) et à la réhabilitation des personnes malades et/ou handicapées.

¹ Association Française sur l'Etude et la Recherche en Obésité

2. Problématique de l'enseignement

L'ETP repose sur une démarche thérapeutique qui nécessite l'apprentissage d'une posture éducative spécifique et d'une pédagogie adaptée à la situation de la personne malade et de ses capacités cognitives et psycho-sensorielles. Un récent rapport de l'académie de médecine sur l'ETP (5, 6) recommande, pour faire face aux besoins de santé publique :

1) d'intégrer une formation à la posture éducative dans la formation initiale des différents acteurs de santé et de réaliser des sessions d'enseignement intégrant des étudiants des différentes filières universitaires lors de l'enseignement de l'ETP pour développer une culture commune dans l'approche éducative quant aux changements de comportement en santé, aux problématiques de gestion d'une maladie chronique, et à la communication dans la relation de soins ; notamment auprès des EAPAs.

2) demander aux étudiants futurs professionnels de santé de participer à un programme d'éducation de leur choix en ETP dans le cadre de leurs stages pratiques obligatoires au cours de leur formation initiale dans les structures hospitalières réalisant de l'ETP ou dans les unités transversales d'ETP ; dans les maisons de santé pluri- professionnelles ; dans des structures ambulatoires d'APS...).

Il existe toutefois un certain nombre de freins à l'atteinte de ces objectifs, notamment :

- l'insuffisance d'enseignants formés à l'ETP, notamment dans les UFR de Pharmacie et de STAPS
- le cloisonnement entre les différentes UFR

Il est donc proposé au-delà du développement d'un programme d'ETP structuré et plus satisfaisant dans le cursus médical, de favoriser un enseignement conjoint médecine, STAPS et pharmacie.

3. Objectifs pédagogiques et Compétences souhaitées (communes et distinctes) :

La démarche éducative prend en compte :

- les changements induits par la maladie chronique et les facteurs de « résilience »
- l'histoire, la trajectoire du patient et de son environnement familial et social

Elle s'appuie sur un changement de modèle dans la relation soignant soigné : passer d'un modèle autoritaire à un modèle humaniste et collaboratif.

a) Objectifs pédagogiques :

1) Approches et théories du changement de comportement ; posture éducative :

- fondements d'une posture relationnelle favorable au changement durable de comportement(s), en particulier respectant le principe d'autodétermination et la démarche de résolution de problème par le patient
- différents stades de motivation, les sources de motivation (extrinsèque ; intrinsèque) et la façon de soutenir la motivation intrinsèque
- éléments limitant la mobilisation de la personne malade dans un projet de changement
- techniques de communication (écoute active, reformulation...), pédagogie adaptée

2) Définition, méthodologie et mise en place de l'ETP

Le parcours d'ETP est formalisé en 4 étapes :

- Bilan éducatif partagé (diagnostic éducatif)
- Détermination des objectifs
- Mise en oeuvre des actions
- Evaluation des effets et notamment des compétences acquises

3) Organisation de l'ETP

- ETP et politique de santé ; organisation de l'ETP à l'échelon territorial et à l'échelon régional
- Acteurs de l'ETP et structures éducatives ; communication et coordination entre professionnels : délégation de tâches et coopérations interprofessionnelles.

4) Missions et positionnement du professionnel d'APA-santé dans le parcours de soins du patient :

- rôle de l'EAPA dans le bilan éducatif partagé (diagnostic éducatif)
- différents types d'APA en fonction des possibilités du patient (ateliers passerelle, APA de proximité)
- animation d'actions contre la sédentarité, et d'activités physiques adaptées au niveau d'aptitude physique, au contexte psychologique et au type de handicap
- animation d'activités centrées sur la conscience du corps (image corporelle et sensations physiologiques), le bien-être, la gestion du stress...
- place de l'EAPA dans l'équipe pluri-professionnelle

b) Compétences des soignants :

Les compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient ont été définies par le Décret no 2013-449 du 31 mai 2013.

On distingue des compétences techniques, des compétences relationnelles et pédagogiques ainsi que des compétences organisationnelles.

Elles sont nécessaires pour développer l'apprentissage du patient dans le cadre des programmes ETP et pour construire une relation de confiance qui conduit à une alliance thérapeutique.

1) Compétences techniques

- **Connaissances et techniques biomédicales**

Elles incluent l'ensemble des compétences relatives à la maladie, aux traitements, aux techniques médicales, et à l'environnement médico-pharmaceutique.

- **Techniques de gestion / informatique**

Elles rassemblent les compétences concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que les techniques d'organisation et gestion.

- **Pédagogie**

Ce sont les techniques, méthodes et outils pédagogiques utilisés pour développer l'apprentissage du patient dans le cadre des programmes ETP.

2) Compétences relationnelles et pédagogiques

- **Écoute / compréhension**

- Pratiquer l'écoute active et bienveillante
- Pratiquer l'empathie
- Comprendre les ressorts psychologiques des personnes

- **Communication / argumentation**

- capacité relationnelle dans une situation d'accompagnement
- communiquer de manière adaptée pour accompagner l'évolution des représentations, des attitudes et des pratiques
- échanger et informer
- s'accorder et convenir de l'action à mener
- construire des partenariats

- **Animation / régulation**

3) compétences organisationnelles

- **Prise de recul / évaluation**



Sport Santé Conseil

- **Organisation / coordination**
- **Pilotage communication interne et externe**

En filière médecine (DFASM) :

- Établir avec le patient une relation empathique, dans le respect de sa personnalité, de ses attentes et de ses besoins
- Communiquer avec le malade, son entourage et avec les autres professionnels
- Se comporter de façon appropriée lors de l'échec d'un projet thérapeutique
- Favoriser l'évaluation des compétences du patient et envisager, en fonction des potentialités et des contraintes propres à chaque patient, les actions à proposer (à lui ou à son entourage) : éducation thérapeutique programmée ou non, actions d'accompagnement, plan personnalisé de soins
- Promouvoir l'activité physique chez le sujet malade (démarche, orientations)
- Identifier les freins au changement de comportement et les facteurs améliorant l'observance
- Planifier un projet pédagogique individualisé pour un porteur d'une maladie chronique avec ou sans comorbidités en tenant compte de ses facteurs de risque

En filière Staps :

LICENCE :

- acquisition des compétences générales requises pour dispenser l'ETP (40 heures minimum) par des enseignants certifiés en ETP, le cas échéant, accompagnés d'une équipe d'intervenants de différentes disciplines et/ou filières universitaires, voire de professionnels expérimentés
- Modalités pratiques de la certification d'un programme d'ETP par l'ARS

MASTER:

- approfondissement des concepts théoriques
- modalités d'élaboration d'un programme d'ETP et d'un parcours de soin en ETP et leur évaluation
- acquisition des compétences éducatives spécifiques d'une maladie ou d'une thématique de santé

En filière Pharmacie :

5/6 ème année option officine :

- Savoir mener un entretien pharmaceutique avec un patient atteint de maladie chronique et lui proposer une thérapeutique non médicamenteuse²: l'APS
- Évaluer les représentations du patient sur les pratiques de l'APS, et renforcer si besoin sa motivation
- Délivrer une information en lien avec les connaissances du patient sur les bénéfices de l'APS, les principes généraux de sa mise en oeuvre et les ressources disponibles pour la pratiquer

Aspects pratiques (7,8):

Il est recommandé d'évaluer les connaissances et la démarche éducative des étudiants dans des situations concrètes avec des questions portant tant sur les objectifs éducatifs, les éléments complémentaires à rechercher (dans le vécu, les comportements et/ou l'histoire de vie de la personne), les modalités de communication avec le patient, que la formulation des questions posées au patient et les orientations éventuelles vers les autres professionnels.

4. Références bibliographiques, publications scientifiques

(1) Haute Autorité de Santé (HAS), Guide méthodologique HAS 2007 relatif à l'ETP http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1059795/fr/developpement-de-la-prescription-de-therapeutiques-non-medicamenteuses-validees

(2) Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

(3) LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

(4) « Éducation thérapeutique et parcours de soins de la personne obèse », Référentiel et organisation, Rapport à la Direction générale de la santé et à la Direction générale de l'Offre de soins 4 octobre 2014, O. Ziegler (Président de l'Afero et coordinateur du Groupe de concertation et de coordination des centres spécialisés de l'obésité (GCC-CSO) · E. Bertin · B. Jouret · R. Calvar · F. Sanguignol · A. Avignon · A. Basdevant

(5) Bull. Acad. Nationale Méd., 2013, 197, n° 9, 1747-1781. Rapport, « L'éducation thérapeutique du patient (ETP), une pièce maîtresse pour répondre aux nouveaux besoins de la médecine, Arnaud BASDEVANT, Pierre CORVOL, Claude JAFFIOL, BERTIN Eric ; REACH Gérard

(6) Obésité, December 2014, Volume 9, Issue 4, pp 302-328 « Éducation thérapeutique et parcours de soins de la personne obèse », O. Ziegler, E. Bertin, B. Jouret, R. Calvar, F. Sanguignol, A. Avignon, A. Basdevant

(7) HAS, mai 2014, Évaluation quadriennale d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : une démarche d'auto-évaluation, Guide méthodologique pour les coordonnateurs et les équipes.

http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-06/evaluation_quadriennale_v2_2014-06-17_16-38-45_49.pdf



Sport Santé Conseil

(8) HAS, Mai 2014, Education thérapeutique du patient. Indicateurs dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient. http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2014-06/indicateurs_etp_v2.pdf